

La commission féminine de l'Union européenne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [10]

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A venir**A venir****A venir****A venir****Cours d'expression orale**

(GE)

L'Union des Femmes de Genève et l'Association genevoise pour les droits de la femme organisent un **cours d'expression orale** destiné à toutes celles qui désirent apprendre à s'exprimer en public.

Ce cours en six séances aura lieu le mercredi soir de 20 à 22 heures au local de l'Union des Femmes, 20, avenue G.-Motta (bus 3, arrêt Grand-Pré); il débutera le mercredi 1er octobre 1980.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Gilberte Muller, 12b, rue de Bourgogne, 1203 Genève. Tél. (022) 45 33 71.

Maison de la femme, Lausanne

(VD)

2 au 25 octobre: Exposition, gouaches et collages de François Knopf (14 h. 30 à 18 heures sauf le dimanche).

9 octobre: Conférence, « La circulation de nos jours », par Willy Cuany, adjudant de police (14 h. 30 — Union des femmes).

9 octobre: Conférence, « Paul, défenseur de la femme » par Philippe Decorvet, pasteur (20 h. 15 — ADF).

30, 31 octobre et 1^{er} novembre: Marché d'artisanat et cafétéria

jeudi	14-19 heures
vendredi	9-19 heures
samedi	9-17 heures.

AMCF

(NE)

Rue de l'Hôpital 10, Neuchâtel

Jeu 16 octobre: soirée d'animation

21 et 28 octobre: cours de tapisserie (inscriptions jusqu'au 14 octobre, Fr. 25.—)

30 octobre: séance mensuelle

Du 13 au 15 novembre: troc de jouets et livres d'enfants.

Centre de liaison

(GE)

Comme chaque année l'intergroupe féminin des femmes des partis radical, libéral et démochrétien organise une grande conférence publique sur un sujet d'ordre général intéressant plus spécialement les femmes. Le sujet de cette année sera **La participation de la femme à la protection civile** date fixée le 5 novembre.

Avec la réforme constitutionnelle sur l'égalité des droits qui risque bien de voir le jour en 1981, la participation des femmes suisses à la défense totale du pays se pose. Mais quelle participation à quelle défense? Voilà le problème.

Suisse**Suisse****Suisse****Suisse****Forum des Femmes suisses**

Le « Forum des Femmes suisses », organisé par l'Alliance des Sociétés féminines, aura lieu le samedi 29 novembre 1980 à l'Hôtel Schweitzerhof, à Olten.

La journée sera consacrée à des conférences traitant des problèmes de la femme en Suisse, avec la participation des grandes associations féminines suisses.

L'ASF s'est d'ores et déjà assuré le concours du professeur Jeanne Hersch.

Nous reviendrons plus en détail sur cette journée qui doit marquer la vie des femmes suisses dans notre prochain numéro.

**L'agenda de la femme suisse**

est sorti de presse. Le thème de 1981 est la femme oubliée de l'histoire. Ainsi en le feuilletant on apprend que la dernière sorcière d'Europe est morte à Glaris, il y a 200 ans à peine et que la première femme gynécologue était zurichoise. On peut le commander à l'adresse: Agenda - BP 50, 1231 Conches-Genève.

**Femmes pour la paix**

Le groupe de Bâle a cherché l'argent nécessaire pour envoyer une des leurs à New-York en juin, pour la session organisée par les organisations non gouvernementales et l'office d'information du public des Nations-Unies sur le thème des dangers pour l'humanité de la course aux armements (The Arms Race and Human Race).

A l'ouverture de la conférence gouvernementale de Copenhague, les Femmes pour la Paix ont remis à M. Waldheim une liste d'un demi-million de signatures récoltées principalement dans les pays scandinaves (14 000 en Suisse).

Le mouvement s'internationalise et se développe dans de nombreux pays. Il se manifeste toujours plus activement. Divers groupes préparent des démonstrations pour le 24 octobre, Journée des Nations-Unies, date de l'ouverture de la conférence du Désarmement à Genève. On a déjà proposé une conférence des femmes sur le thème de la paix pour 1985, au terme de la Décennie de la Femme aux Nations-Unies.

Journée de la femme à la Foire de Bâle

Elle aura lieu le mercredi 29 avril 1981. Ce jour-là, les femmes paient moitié prix l'entrée à la foire. Dans la partie réservée aux associations féminines, l'Alliance sera absente. C'est dommage. Par contre, comme chaque année, les groupes féminins de tous les partis politiques seront présents et distribueront leur propagande.

Un stand de livres féministes, les activités des femmes gymnastes, les cours de la Croix-Rouge, les SCF seront là.

Une manière comme une autre de montrer la femme dans les mass média.

La commission féminine de l'Union européenne

a tenu sa journée d'étude le 13 septembre à Olten. On y a discuté de la place de la femme dans l'AVS à la lumière des résolutions et recommandations du Conseil de l'Europe. Le droit à une rente individuelle pour la femme mariée qui a exercé une activité lucrative semble être le vœu de tous. Mais pour la femme mariée qui n'a jamais exercé une activité lucrative et qui n'a jamais cotisé, le problème est plus délicat. Au Danemark, tous les six ans, la rente de veuve est réexaminée et une enquête est faite pour savoir si la veuve pourrait travailler, et ainsi la rente être supprimée!

J. Berenstein-Wavre